



Communiqué de presse

Allocution du chef de l'Etat : FO dénonce la volonté de fracturer notre modèle social et remettre encore en cause les droits des salariés !!!

Une fois encore, le chef de l'état est intervenu le 12 juillet pour annoncer les mesures et choix du gouvernement tant sur les questions en lien avec la gestion de la crise sanitaire que sur les questions de réforme à venir envers le monde du travail.

Sans vouloir émettre un avis scientifique ou être compétent quant aux décisions médicales choisies, il n'en demeure pas moins que les mesures annoncées en termes de pressions sur les salariés (choix de se faire vacciner ou pas) génèrent un entrechoquement situationnel entre les salariés et des discriminations d'accès en tous genres.

Par ailleurs, comment ne pas être choqué sur le fait qu'il y a un peu plus d'une année, les soignants étaient applaudis et qu'aujourd'hui ils risquent des sanctions financières ou pire en lien avec l'obligation vaccinale ???

Pour Emmanuel MACRON, **la réforme de l'Assurance chômage** s'appliquerait de manière autoritaire et au forceps à compter du 1er octobre. De manière dogmatique et doctrinale, l'orientation choisie passe par la réduction draconienne des droits des chômeurs en général.

Comme FO l'a rappelé depuis de nombreux mois, nous n'accepterons pas de « quoi qu'il en coûte aux salariés » alors que dans le même temps, de nombreuses aides et avantages sont octroyés sans aucune obligation sur l'emploi ou sans regard quant à l'utilisation des fonds alloués !!!!!

Pour le sujet de **la réforme des retraites**, les projets de rallongement de l'âge de départ, la fin des régimes spéciaux ou encore la mise en place d'un système par points sont toujours à l'ordre du jour gouvernemental.

Comme l'a déclaré la Confédération FO immédiatement après l'intervention du chef de l'Etat, FO conteste le bien-fondé de la mise en cause du système de retraite et l'inéluctabilité du recul de l'âge de la retraite.

FO a rappelé que si le président a voulu se monter combatif sur le champ des réformes de l'assurance-chômage d'une part et des retraites d'autre part, FO entend l'être tout autant.

Enfin, comme nous l'avons fait au gré des vagues successives de la crise sanitaire, FO saura dénoncer et s'opposer à toutes les atteintes aux libertés syndicales.

Il nous appartient en tant qu'organisation syndicale libre et indépendante d'être prêt à s'opposer et combattre toutes les régressions annoncées par ce président qui ne respecte pas le tryptique Républicain.

En ce sens, nous saurons être prêts à l'action pour défendre nos droits

Le Secrétaire Général
Pascal LAGRUE

Lyon, le 15 juin 2021

2 / 2